



RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21012



LIEU : terrain pédagogique du CFPPA



DURÉE & RYTHME : 14 heures

Horaires données à titre indicatif

1re journée : 9h-12h 13h30-16h30

2me journée : 8h-12h 13h30-17h30



PUBLICS CONCERNÉS :

- Salariés-ées
- Particuliers
- Autres publics



Groupe de 6 stagiaires maximum



PREREQUIS : avoir plus de 18 ans

Module séchage des plantes et fleurs sauvages et comestibles

“ Le séchage : de la plante à la tasse ”



Formation qualifiante en présentiel

29 et 30 avril 2027

OBJECTIF

Acquérir les techniques pour un séchage optimal (conservation des éléments nutritifs/thérapeutiques des plantes), des plantes et fleurs : comestibles, médicinales, aromatiques, à parfum, tinctoriales.

Auto construire un séchoir solaire ventilé, vous repartirez de la formation avec un plan adaptable à votre projet et une maquette au 1/5e.

Compétences visées :

- Devenez autonome dans le séchage des plantes et fleurs
- Auto construisez votre séchoir (maquette au 1/5e).

CONTENU DE LA FORMATION

1er jour - 6h : 9h00-12h00 13h30-16h30

Introduction : quelques éléments de base de la constitution d'une plante

Le rôle de l'air, de la chaleur et de l'eau dans le processus de séchage

Principes de base du séchage et autres méthodes de conservation

Présentation des différents outils techniques de séchage

2me jour - 8h : 8h00-12h00 13h30-17h30

Réalisation d'un plan de fabrication d'un séchoir, étapes clefs et acquisition de compétences à l'autoconstruction

Réalisation d'une maquette de séchoir. Vous repartirez avec un plan adaptable à votre échelle et votre prototype.

INTERVENANTS

R. Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM



Ce module peut être précédé par le module Réaliser son jardin de SIMPLES, qui vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser votre jardin de plantes aromatiques et médicinales.

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Rémy MARGIELA, référent pédagogique
04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer
des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- Personnel : 252.00€, règlement par virement à réception de la confirmation d'inscription. Paiements par chèque ou en espèces non-autorisés.
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 252.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.
Vous repartirez avec un plan adaptable à votre échelle et votre prototype. Le matériel vous sera fourni par le CFPPA.



Formation ouverte à partir de 4 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis, lors des ateliers, argumentation
sur les pratiques observées.

Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit
en fin de formation.

POURSUITES ET DEBOUCHES

- Activités agricoles
- Entrepreneuriat

Activité visée : mettre en pratique les acquis dans son
entreprise agricole ou son activité agricole.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole
180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM,
oliviers...).
- Atelier complet pour l'autoconstruction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de construction
- Cours en salle
- Travaux de mise pratique
- Travaux en sous-groupe

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :

DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

<http://www.levallentin.education/cfppa-nyons>

